# Exercices gradués pour la lecture courante des manuscrits. Pour les Écoles Normales et les Écoles primaires.

**ATTENTION** : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION
**Numéro d'inventaire** : 1977.05407
**Auteur(s)** : Ambroise Rendu
**Type de document** : livre scolaire
**Éditeur** : Fouraut Lib. class. et élém. (Paris)
**Mention d'édition** : nouvelle édition
**Période de création** : 2e quart 19e siècle
**Date de création** : 1849
**Description** : Les instructions officielles recommandaient de compléter les lectures courantes par des reproductions de textes manuscrits dans divers types d'écritures. Les textes choisis constituent une sorte de mémento pratique, de droit, d’agriculture ou d’économie domestique.
**Mesures** : hauteur : 216 mm ; largeur : 130 mm
**Notes** : Ouvrage autorisé par le Conseil de l'instruction publique Recueil de textes manuscrits d'écritures différentes. Divisé en 4 parties : Beaux traits d'histoire et anecdotes morales - Notions de droit commercial, modèles d'actes, factures, etc., notions de droit rural ; Notions d'agriculture - Notions de style épistolaire Lib. Ecclés. Class. et Élém. Fouraut (Ch.) = Ancienne Maison Éd. Tetu et Cie
**Mots-clés** : Apprentissage du français : filières élémentaires
**Niveau** : non précisée
**Autres descriptions** : Langue : Français
Nombre de pages : 128

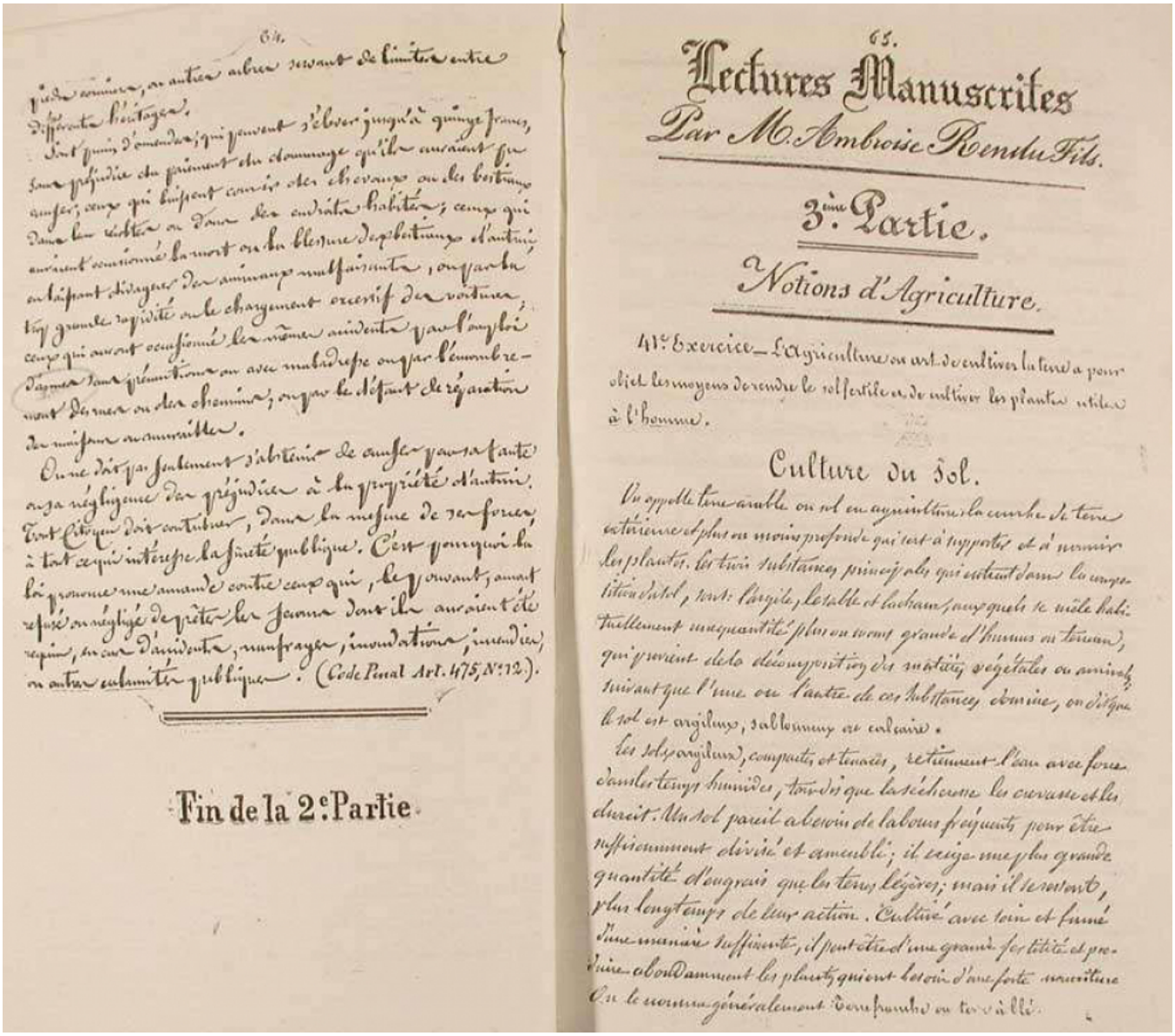

64.

pour commencer, un autre abre servant de limite entre
différents héritages.

Tout puis d'amender ceux qui peuvent s'élever jusqu'à quinze francs,
sans préjudice du paiement du dommage qu'ils auraient pu
causer; ceux qui laissent courir sur les chevaux ou les bestiaux
dans les récoltes ou dans des endroits habités; ceux qui
auraient occasionné la mort ou la blessure de bestiaux d'autrui,
en laissant divaguer des animaux malfaisants, ou par la
trop grande rapidité ou le chargement excessif de voitures,
ceux qui auront occasionné les mêmes accidents par l'oubli,
négligence, imprudence ou avec malveillance ou par l'encombre-
ment des rues ou des chemins; ou par le défaut de réparation
de mise en sureté.

Ou ne doit pas seulement s'abstenir de causer par sa faute
aucun négligence des préjudices à la propriété d'autrui.
Tout Citoyen doit contribuer, dans la mesure de ses forces,
à tout ce qui intéresse la sureté publique. C'est pourquoi la
loi prononce une amende contre ceux qui, le pouvant, auront
refusé ou négligé de prêter les secours dont ils auraient été
requis, en cas d'accidents, naufrages, inondations, incendies,
ou autres calamités publiques. (Code Penal Art. 475, N°12.).

**Fin de la 2e Partie.**

65.

# Lectures Manuscrites

## Par M. Ambroise Rendu Fils.

## 3ème Partie.

## Notions d'Agriculture.

41e Exercice. L'Agriculture ou art de cultiver la terre a pour
objet les moyens de rendre le sol fertile et de cultiver les plantes utiles
à l'homme.

### Culture du Sol.

On appelle terre arable ou sol en agriculture la couche de terre
extérieure et plus ou moins profonde qui sert à supporter et à nourrir
les plantes. Les trois substances principales qui entrent dans la compo-
sition du sol, sont: l'argile, le sable et le calcaire; auxquels se mêle habi-
tuellement une quantité plus ou moins grande d'humus ou terreau,
qui provient de la décomposition des matières végétales ou animales;
suivant que l'une ou l'autre de ces substances domine, on dit que
le sol est argileux, sablonneux ou calcaire.

Les sols argileux, compacts et tenaces, retiennent l'eau avec force
dans les temps humides, tandis que la sécheresse les crevasse et les
durcit. Un sol pareil a besoin de labours fréquents pour être
suffisamment divisé et ameubli; il exige une plus grande
quantité d'engrais que les terres légères; mais il les rend, et
plus longtemps de leur action. Cultivé avec soin et fumé
d'une manière suffisante, il peut être d'une grande fertilité et pro-
duire abondamment les plantes qui ont besoin d'une forte nourriture
On le nomme généralement terre franche ou terre à blé.